



Institut de Formation
Pédagogique
Enseignement Catholique
Nord - Pas de Calais

Formation Continue des Personnels OGEC

1^{er} et 2nd degrés • 2018 - 2019

Fiche
n° 08

ASEM : Prendre en charge un atelier de motricité

Responsable : Maud AGASSE
Intervenante : Fanny SENEZ, Professeur des Ecoles, Formatrice
Public : ASEM

Les programmes de 2015 insistent sur le repositionnement de l'enseignant en tant que responsable pédagogique, ce qui demande à l'ASEM de comprendre le contexte institutionnel pour y trouver sa juste place. Cette formation propose aux ASEM de relire leurs pratiques, repréciser les missions et la place de l'élève à travers un apport et des mises en situations concrètes.

Objectifs :

- Savoir analyser les activités proposées aux élèves.
- Enrichir le répertoire de jeux collectifs et d'activités à proposer aux élèves.
- Etre capable d'accompagner la démarche d'apprentissage engagée par l'enseignant en fonction de l'âge de l'enfant.
- Analyser une situation en salle de motricité : veiller aux règles de sécurité et gérer le matériel.

Contenu :

- Rôle de l'ASEM en salle de motricité.
- Analyse d'une séance de motricité : vidéo.
- Les activités réalisables (selon les programmes de 2015) : les verbes d'action et le matériel de motricité - une séance type de motricité (les différentes étapes) - la séance de motricité, un support privilégié pour mener des activités de langage (la place du langage) - les différentes formes d'organisation dans la salle de motricité (atelier dirigé / atelier autonome) - les parcours de motricité (les différents types de parcours).
- Le rôle et le positionnement de l'ASEM dans une activité de motricité (quelques éléments de base sur la sécurité et la mise en place du matériel avec les élèves).
- Répertoire de jeux (jeux de retour au calme - exercices d'échauffement - jeux collectifs).
- Connaissance des besoins des tout-petits et du rôle de l'ASEM durant la séance de motricité.

 **2 SESSIONS
AU CHOIX**

IFP Site de **LILLE**

Mercredi 27 mars 2019

ou

IFP Site d'**ARRAS**

Mercredi 24 avril 2019

Durée : **6 heures**

RENSEIGNEMENTS

Maud AGASSE

Responsable de
formation

magasse@ifp-npdc.fr

Chantal LEPRETRE

Assistante

clepretre@ifp-npdc.fr

03 20 21 97 88

Adhérent à l'Université
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

Démarches administratives :

- ➔ **1^{ère} étape** : Retour du **bulletin d'inscription** à **Chantal LEPRETRE** - Institut de Formation Pédagogique - 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX.
- ➔ **2^{ème} étape** : Envoi par l'IFP de la **Convention** et du **programme de formation**.
- ➔ **3^{ème} étape** : Demande de **prise en charge financière OPCALIA** par l'établissement. Sans cette démarche, la formation sera facturée à l'établissement. **Ne pas oublier de joindre la convention signée avec l'IFP et le programme.**

COUT DE LA FORMATION : 90,00 € - 6 heures

- IFP Site d'**AMIENS** : 384 rue Saint-Fuscien - BP 40008 - 80030 AMIENS Cedex 01
- IFP Site d'**ARRAS** : 17 avenue Michonneau - 62000 ARRAS
- IFP Site de **LILLE** : 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX